

Les pratiques funéraires des Français :

Entre traditions et nouveautés, quelles sont leurs motivations ?





ÉDITORIAL

Depuis sa création en 2009, la Fondation PFG œuvre dans le sens d'une meilleure compréhension des attentes des Français en matière funéraire.

En 2018, la Fondation PFG avait réalisé une étude sur les évolutions des attentes et des perceptions des Français dans leur rapport à la mort, au deuil et au souvenir. Cette étude avait permis de mettre à jour des attentes nouvelles notamment liées à l'écologie, mais aussi à l'utilisation des outils numériques. Surtout, la crémation apparaissait comme une véritable tendance de fond, en hausse constante. La Fondation PFG a donc souhaité mieux comprendre ces Français qui se tournent massivement vers la crémation et pourquoi. Ont-ils des attentes différenciées pour eux-mêmes et pour leurs proches ? De même, si la crémation a pu faire l'objet d'une telle hausse en quelques années, quelle est leur perception de nouvelles pratiques, comme l'humusation ?

L'étude menée en partenariat avec BVA confirme l'attrait des Français pour la crémation, qui augmente encore par rapport à 2018 passant de 59% à 62%, soit une augmentation de 3 points en un an. La raison principale est un changement complet du rapport au corps, qui se révèle de moins en moins sacré, comme au souvenir, qui se manifeste moins par une visite au cimetière.



SOMMAIRE

① ÉTAT DES LIEUX : LES GRANDS TYPES D'OBSÈQUES

- Inhumation
- Crémation
- Émergence de pratiques innovantes : l'exemple de l'humusation

② L'ESSOR DE LA CRÉMATION ET SES MOTIVATIONS

- Les Français se tournent vers la crémation pour ne pas être une charge pour leurs proches
- Préférer la crémation pour ses proches : une tendance nourrie par l'évolution des formes de souvenir
- Des Français encore réfractaires à la crémation par attachement au corps et aux traditions

③ VRAI OU FAUX : LES IDÉES REÇUES SUR LA CRÉMATION

- La crémation serait moins coûteuse
- La crémation serait plus écologique
- La crémation ne permettrait pas de réaliser de cérémonie religieuse
- La crémation ne permettrait pas de se recueillir

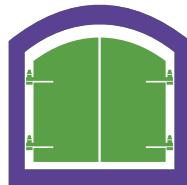
État des lieux : les grands types d'obsèques

L'inhumation

Historiquement, l'inhumation est le premier mode de sépulture pratiqué, que les défunts soient disposés à même la terre ou dans des grottes. En Occident, l'inhumation est intimement liée à l'Église qui dispose de cimetières de paroisses, restés très longtemps le lieu d'ensevelissement des morts.

Au début du XIX^{ème} siècle, les cimetières paroissiaux font face à un manque de place. Avec l'évolution des mentalités, les solutions de fortune ne sont plus acceptables ; il faut donc imaginer de nouveaux cimetières. Ainsi, les cimetières jardins, extra-muros, sont aménagés par les villes dans toute la France.

Aujourd'hui, même si cette pratique reste la plus traditionnelle en France, elle connaît un certain déclin : en seulement un an, on note une diminution de **4 points de l'inhumation dans les souhaits formulés par les Français, au profit de la crémation qui semble correspondre davantage à l'évolution des mentalités et des pratiques culturelles.**



37%*
des Français choisiraient l'inhumation pour leurs propres obsèques (vs 41% en 2018)

La crémation

La crémation moderne, telle que nous la connaissons aujourd'hui, naît en Europe au début des années 1870 grâce à diverses expériences visant à montrer la fiabilité de ce procédé.

Basée sur de nouvelles technologies tirées de l'industrie de l'acier, elle permet un gain de temps considérable. Bien qu'elle ait scandalisé un grand nombre de fidèles des religions occidentales, la crémation n'est pourtant pas nouvelle : en effet, elle a coexisté avec l'inhumation pendant longtemps.

Les Grecs, déjà, y avaient parfois recours, les Romains comme les Vikings brûlaient également leurs défunts. Pendant des siècles, la crémation et l'inhumation ont donc cohabité, indépendamment des conflits religieux. Pour contrer les partisans laïques et matérialistes de la crémation, l'Église réinterprète d'anciens décrets pour discréditer la crémation. C'est Charlemagne qui l'interdira, la qualifiant de « pratique païenne » lors de sa campagne destinée à convertir les Saxons. Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que la crémation devient

une pratique courante, connaissant une progression bien différente selon les pays occidentaux.

Aujourd'hui, pour leurs propres obsèques, **62% des Français déclarent préférer la crémation à l'inhumation (+3 points par rapport à 2018), confirmant la tendance de ces dernières années. Le déroulement de l'opération est désormais connu de près de 9 Français sur 10 (85%). Seuls 14% déclarent ne pas en connaître le déroulement, avec une proportion naturellement plus forte chez les plus jeunes qui ont assisté à moins de cérémonies (29% chez les 18-34 ans).**



62%*
des Français optent pour la crémation (vs 59% en 2018)

* 1% des Français ne se prononce pas.

État des lieux : les grands types d'obsèques

L'émergence de pratiques innovantes comme l'humusation

L'humusation est un procédé permettant de transformer le corps du défunt en compost.

Cette pratique a été mise en lumière par l'État de Washington (États-Unis) qui a choisi d'autoriser cette pratique en 2018.

Placé dans un réceptacle en acier ventilé, le corps est recouvert d'un mélange de luzerne, de paille et de copeaux de bois qui accélèrent la décomposition.

Chaque corps est placé dans une alvéole au sein d'un conteneur hexagonal. Après **3 à 7** semaines, les restes sont triés pour prélever les implants, plombages et calcifications et le compost est remis à la famille ou utilisé dans les espaces verts. Cette pratique serait moins énergivore que la crémation.

En Europe, l'humusation des corps est illégale. Mais elle a ses ardents défenseurs, notamment en Belgique. Si le sujet avance chez nos voisins (une motion relative à la reconnaissance de l'humusation comme mode légal de sépulture a été lancée par plusieurs communes wallonnes), il reste interdit en France.

Certains Français se montrent cependant ouverts à ces nouvelles pratiques, moins traditionnelles, correspondant à une autre vision de la mort et du souvenir. Ce sont les Français plus attachés aux traditions qui se montrent les plus réfractaires à cette nouvelle pratique : les **65 ans** et plus (**81%**) ou encore les personnes de confession catholique (**78%**).



28%

des Français sont prêts à envisager l'humusation

Si la pratique de l'humusation est interdite en France, des alternatives écologiques se déploient cependant comme **les cimetières écologiques**. Dans ces lieux, les cercueils sont enterrés en pleine terre, les soins de conservation du corps prohibés, les pierres tombales remplacées par des pierres en calcaire, les pesticides bannis... D'autres typologies de lieux voient également le jour, comme les forêts cinéraires. Ces dernières permettent de déposer les cendres d'un défunt au pied d'un arbre, dans une urne écologique.



L'essor de la crémation et ses motivations



Choisir la crémation pour ne pas être une charge pour ses proches

L'étude menée cette année par la Fondation PFG confirme l'attractivité de la crémation pour les Français : **62%** la choisissent pour leurs propres obsèques (contre **37%** pour l'inhumation*).

Si le manque de place dans les cimetières est de plus en plus courant, les Français ne s'en préoccupent pas encore et choisissent la crémation principalement pour deux raisons. Tout d'abord, on note **une volonté de ne pas représenter une contrainte** qui pourrait être considérée comme démesurée par les proches : visite au cimetière, lourdeur administrative de la procédure, etc. Ces motivations sont principalement exprimées par les Français plus âgés : **65%** des **65 ans** et plus **ne souhaitent pas être une charge pour leurs proches** (entretien d'une tombe, gestion d'une concession, etc.), qu'ils aient des enfants ou non (vs **57%** pour l'ensemble des répondants).



Parmi les motivations des Français dans le choix d'une crémation** :

57% ne souhaitent pas être une charge pour leurs proches

37% trouvent inutile le fait d'avoir une sépulture car aujourd'hui peu de gens rendent visite à leurs proches au cimetière

30% pensent que la crémation est plus pratique et plus facile à organiser

26% ne trouvent pas cela dérangeant que le corps soit brûlé

Ensuite, les Français préférant la crémation font preuve d'un **rapport plus distant au corps** : **26%** ne trouvent pas dérangeant de voir leur corps brûlé, un choix particulièrement marqué chez les hommes (**31%**) et les personnes déclarant n'avoir aucune religion (**35% vs 26%** pour l'ensemble des répondants). Ainsi, plutôt que de représenter une contrainte pour leurs proches, les Français choisissent d'être honorés autrement, de rester présents pour leurs proches d'une façon plus abstraite : **50%** souhaitent ainsi que leurs cendres soient dispersées dans un endroit qu'ils apprécient. Seuls **12%** s'attachent à un lieu du souvenir en exprimant la volonté de voir leurs cendres conservées dans un cimetière (columbarium ou caveau).

“ Je ne veux pas imposer à ma famille une obligation ou un coût de renouvellement pour le caveau. ”

Femme, 40 ans, Hauts de France



Parmi les solutions envisageables après une crémation, les préférences des Français** :

50% souhaitent que leurs cendres soient dispersées dans un endroit qu'ils apprécient

23% n'ont pas de préférence en ce qui concerne la dispersion des cendres

12% souhaitent que leurs cendres soient conservées dans un cimetière

“ Je ne souhaite pas encombrer. Qu'il ne reste rien, ou le moins possible de moi ! ”

Femme, 65 ans, Provence-Alpes-Côte-d'Azur

* 1% des Français ne se prononce pas.

** Parmi plusieurs réponses possibles.

L'essor de la crémation et ses motivations



Choisir la crémation pour ses proches : une tendance renforcée par l'évolution du rapport au souvenir

Le choix de la crémation, s'il est en forte hausse lorsqu'il concerne son propre décès, est cependant **moins élevé lorsqu'il s'agit de décider pour ses proches : ainsi 54% opteraient pour une crémation (vs 62% pour soi)**, soit parce qu'il peut être plus difficile de se représenter la crémation d'un proche, soit parce qu'en l'absence de volonté émise par le défunt, le choix se porte plus facilement sur la méthode encore considérée aujourd'hui comme la plus traditionnelle : l'inhumation.

Opter pour la crémation implique effectivement un véritable choix : ainsi, **42% le font par respect des volontés du défunt**. On remarque ensuite une évolution du rapport au souvenir ; de plus en plus de Français expriment un détachement par rapport au corps de leurs proches qui s'ajoute à un rapport décomplexé à la mort, au lieu ou à la façon dont il repose : ainsi, ils ne souhaitent pas avoir à entretenir une tombe ou estiment inutile d'organiser un enterrement dans un cimetière au final peu visité.



Parmi les motivations des Français dans le choix de la crémation pour leurs proches* :

42% choisissent la crémation car c'est le choix exprimé par le proche

35% ne souhaitent pas avoir à entretenir une sépulture

33% pensent qu'il est inutile d'être inhumé car les cimetières sont peu visités par les proches

29% pensent que la crémation est plus pratique et plus facile à organiser

Bien que la crémation soit désormais bien connue des Français, **elle fait encore l'objet d'un certain nombre d'idées reçues**.

En effet, **22%** des Français effectueraient ce choix pour des raisons écologiques et **20%**, pour des raisons économiques, alors que ces deux arguments peuvent être discutés (voir page 9).

“ *Maintenant, peu de gens se rendent au cimetière sur la tombe des proches.* ”

Femme, 74 ans, Ile de France

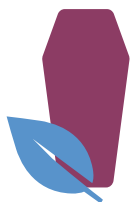
“ *Je n'ai pas vraiment de religion et pas de culte des cimetières.* ”

Femme, 68 ans, Grand Est



* Parmi plusieurs réponses possibles.

L'essor de la crémation et ses motivations



Refuser la crémation : un respect du corps et des traditions

Les Français expriment souvent leurs préférences en matière d'obsèques afin d'éviter ce choix à leurs proches : ils sont déjà **61%** à l'avoir fait.

Parmi ceux qui s'expriment clairement contre la crémation, le premier motif de réticence est lié à l'idée que leur corps soit brûlé (**42%**), un sujet particulièrement sensible pour les femmes. Enfin, les Français restent encore attachés à l'image traditionnelle du parcours d'obsèques (**31%**).

Seuls **25%** ne souhaitent pas avoir recours à la crémation pour des raisons religieuses, quel que soit le culte mentionné. Pour certains Français, la crémation reste encore un sujet controversé, différentes raisons expliquent ce rejet, tout particulièrement l'idée qu'il soit porté atteinte à l'intégrité du corps.



Parmi les motivations
des Français dans le choix
de refuser la crémation* :

42% des Français sont mal
à l'aise à l'idée que le corps
soit brûlé

31% estiment que la crémation
ne répond pas
à un parcours d'obsèques
traditionnel

25% ne la choisissent pas
par conviction religieuse

25% souhaitent être inhumés
dans le caveau familial



Vrai ou faux : Les idées reçues sur la crémation



La crémation
serait moins
couteuse

VRAI ET FAUX

24% des Français préféreraient une crémation à une inhumation pour des **raisons financières**. Cette idée est cependant souvent fautive. En effet, comme pour une inhumation, le coût dépend des options choisies.

En moyenne, c'est même l'inverse qui est constaté.

La crémation implique d'autres éléments qui induisent des frais, comme le transport du corps, la cérémonie ou encore la mise à disposition d'un salon funéraire.



La crémation
serait plus
écologique

VRAI ET FAUX

L'inhumation semble **moins écologique** car elle occupe l'espace dans le sol et induit des pollutions des sols.

La crémation est ainsi choisie par **23%** des Français pour des raisons écologiques. Or, lors de la crémation, les émissions de gaz sont importantes.

Cependant, tous les crématoriums gérés par le groupe OGF sont par exemple équipés d'un système de traitement des rejets atmosphériques respectant les dernières normes en vigueur. La quasi-totalité du parc est même équipée de dispositifs permettant d'aller au-delà des valeurs limites exigées par la réglementation française.



Vrai ou faux : Les idées reçues sur la crémation



La crémation ne permettrait pas de réaliser de cérémonie religieuse

FAUX

La crémation permet d'effectuer **tous types de cérémonie**, laïque ou religieuses au sein même du crématorium. Mais il est également possible d'organiser une cérémonie religieuse en dehors du crématorium, dans le lieu de culte choisi par la famille.

La cérémonie laïque peut être personnalisée par des films, des chants, des textes, etc.

Les salons funéraires du crématorium ne comportent pas de signe religieux de façon permanente et le décor est modifié en fonction des choix ou des croyances des proches du défunt.

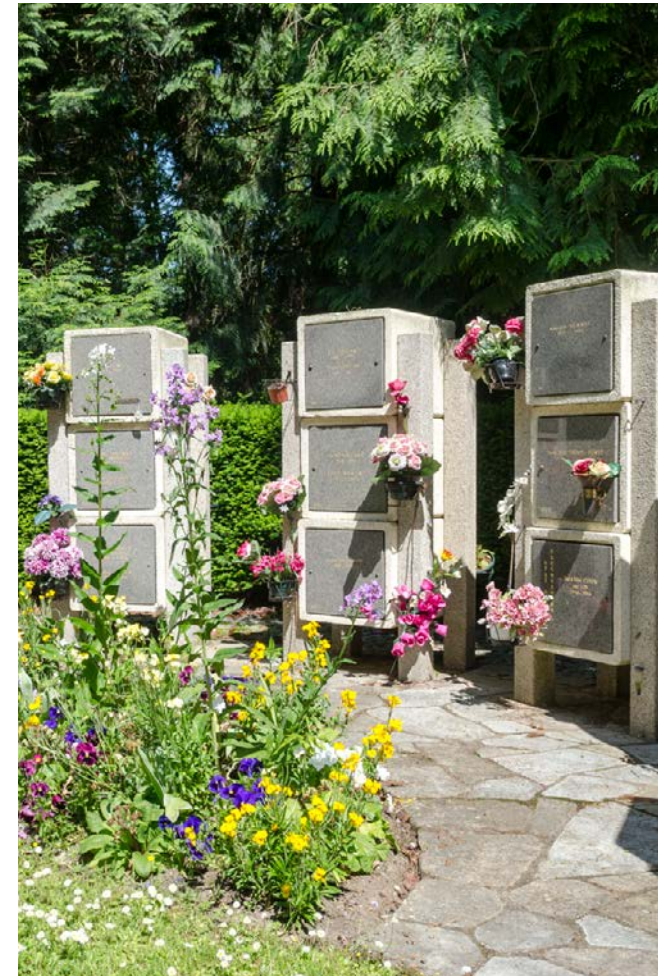


La crémation ne permettrait pas de se recueillir

FAUX

Après la crémation, il est procédé à la remise de l'urne cinéraire. Celle-ci peut faire l'objet de plusieurs destinations, en fonction de la législation et du choix des proches :

- **La dispersion des cendres**, qui peut notamment se faire grâce à une urne spéciale de dispersion. C'est le procédé privilégié des Français qui souhaiteraient que leurs cendres soient dispersées dans un **endroit qu'ils affectionnent particulièrement (50%)**. Cette dispersion peut également être effectuée dans un jardin du souvenir du crématorium.
- La conservation dans **un columbarium, un caverne**, dans ou sur un caveau.
- La conservation par les proches est illégale en France et seuls **4%** des Français souhaiteraient pouvoir opter pour cette solution.
- Transport de l'urne vers un pays étranger.



+ Méthodologie

Enquête réalisée avec l'Institut BVA pour la Fondation PFG, auprès d'un échantillon de 1002 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogés par internet les 15 et 16 juillet 2019.



FONDATION PFG
sous l'égide
de la Fondation de France

Qui sommes-nous ?

Créée en mai 2009 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation PFG poursuit la politique de mécénat engagée depuis de nombreuses années par le groupe OGF. L'ensemble des actions de la Fondation s'inscrit naturellement dans les valeurs du Groupe – écoute, accompagnement et respect des familles. La Fondation PFG est une entité indépendante, tant par son fonctionnement que dans le choix des associations qu'elle soutient.

Depuis 2009, elle a soutenu près de 50 projets chaque année, et a versé plus d'un million d'euros de dons aux associations.

OGF



Le Groupe OGF, premier gestionnaire privé de crématoriums en France

Avec près de 80 crématoriums en France, le Groupe OGF accompagne l'essor de la crémation en proposant des structures modernes, apaisantes, et construites dans le respect de l'environnement.

Des lieux de repos pour les cendres

Le développement de la crémation et le recul des rituels traditionnels, notamment religieux, ont laissé un vide. Pour OGF, leader engagé, inspirer et concevoir de nouvelles pratiques funéraires pour faciliter le processus de deuil fait partie intégrante de sa mission.

Historiquement, les cendres, quand elles n'étaient pas dispersées ou conservées dans des urnes au domicile, étaient placées dans des espaces collectifs au fond des cimetières. OGF a contribué à faire évoluer l'aménagement des lieux de souvenir après la crémation en concevant des espaces individualisés, cases de columbariums ou cavurnes, propices au recueillement et donc au cheminement du deuil. Dans le cas d'une dispersion, les sites cinéraires conçus par le Groupe prennent en compte la nécessité de laisser une trace, en offrant la possibilité de graver le nom du défunt sur un mur du souvenir.

Créer de nouveaux rituels

Le recul des pratiques religieuses et de l'inhumation a laissé un vide : comment se recueillir autour d'une personne disparue ? Pour permettre l'apaisement et l'accomplissement du deuil, il est nécessaire d'imaginer de nouvelles pratiques funéraires. Pour répondre à ce besoin, OGF contribue à l'élaboration de cérémonies civiles et, pour prolonger l'hommage et faciliter le deuil, a mis en place depuis 20 ans les Temps de mémoire. Presque tous les crématoriums du Groupe organisent chaque année à proximité de la Toussaint cette cérémonie qui permet aux familles dont un proche décédé a fait le choix de la crémation de partager ce moment de recueillement. C'est aussi l'occasion d'écouter le témoignage d'autres familles et les interventions de psychologues et de membres d'associations. En 2018, plus de 5 000 personnes ont participé à ces Temps de mémoire.

Des crématoriums plus respectueux de l'environnement

Afin de développer une vision globale des questions environnementales, le Groupe OGF a créé en 2013 la Direction des crématoriums et de l'environnement. Celle-ci identifie les priorités et coordonne les projets : mise en place d'un Système de management environnemental (SME), démarches de certifications, maîtrise des consommations énergétiques et optimisation des équipements énergivores, gestion des déchets ou encore respect des exigences réglementaires comme le suivi du contrôle des rejets atmosphériques des crématoriums, les audits énergétiques ou le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Contact presse

Noémie Truffaut
noemie.truffaut@agencebabel.com
01 53 00 10 95
